

## ***LIBRE-ÉCHANGE ET EMPLOI***

***Abaïsser les barrières tarifaires et rehausser les conditions de travail: utopie ou nécessité?***

***Synthèse des exposés et discussions du vendredi 19 septembre 1997***

<b>Présidente:</b>	<b>Madame Rome Italia Johnson</b> Présidente de l'Assemblée du Commonwealth des Bahamas
<b>Vice-président:</b>	<b>Monsieur Christos Sirros</b> Député à l'Assemblée nationale du Québec
<b>Conférenciers:</b>	<b>Monsieur Vicente Paulo da Silva</b> Président de la Centrale unifiée des travailleurs du Brésil (CUT) <b>Monsieur Pierre Fortin</b> Professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal <b>Monsieur Jorge Ramírez-Ocampo</b> Administrateur, CENMAR S.A., et coordonnateur général du Forum des entrepreneurs des Amériques, Carthagène, Colombie (1995-1996)
<b>Secrétaire:</b>	<b>Madame Suzanne Langevin</b> Assemblée nationale du Québec

---

***Monsieur Vicente Paulo da Silva est président de la Centrale unifiée des travailleurs du Brésil (CUT) depuis août 1994. Il a participé à sa fondation, le 28 août 1983, et devient alors président de la première centrale régionale de la CUT au Brésil. En 1991, il est élu à l'exécutif national de la CUT. Depuis le 20 novembre 1995, monsieur Silva exerce les fonctions de président de l'Institut interaméricain pour l'égalité raciale.***

---

Monsieur Silva souligne d'emblée l'importance de conférences comme celle-ci, mais croit qu'elles devraient être davantage démocratisées. Il donne l'exemple du MERCOSUR, où les travailleurs sont représentés, mais où l'emploi, les questions sociales et les questions culturelles n'ont pas encore fait l'objet de discussions. Malgré une augmentation importante des relations économiques entre les deux grands pays de ce regroupement, l'Argentine et le Brésil, les mesures de modernisation ne veulent rien dire si on ne tient pas compte des facteurs sociaux. Au cours des huit dernières années, plus de 25 % des emplois ont disparu et il n'y a pas de solution à ce problème de chômage structurel. Ces résultats entraînent la désagrégation rapide du tissu social.

Prenant l'exemple de l'ALENA, monsieur Silva remarque la disparition d'un million d'emplois et la chute des salaires au Mexique. Il est donc crucial d'entamer un débat afin que le libre-échange se traduise aussi par des résultats sociaux. La participation des travailleurs à ce débat sera capitale, non seulement pour qu'ils soient informés des décisions prises, mais aussi pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits et promouvoir le projet d'une charte sociale. Certes, il faut que l'économie croisse, mais il faut aussi que cette croissance repose sur les travailleurs. Par ailleurs, le mouvement syndical doit être coresponsable de la croissance et proposer des alternatives afin que la mondialisation réponde aux aspirations des populations. Cette mondialisation devra favoriser les échanges internationaux beaucoup plus que nationaliser la misère et ne pas laisser le pouvoir de décision aux mains des plus nantis. Il nous faut aussi mondialiser les droits, de même que la culture et l'espoir.

Les Parlements sont un peu en marge de ce grand débat, soit par manque d'intérêt, soit parce qu'ils en sont exclus. De son côté, si le mouvement syndical n'y participe pas, ce n'est pas par manque d'intérêt, mais bien parce qu'il en a été exclu, au risque de porter atteinte à un processus démocratique en pleine expansion. Il faut donc engager un débat qui soit dirigé vers l'avenir, sinon on constatera que l'Homme, qui pourra bientôt aller sur Mars, n'est pas encore en mesure de résoudre ses propres contradictions ni les problèmes comme la faim, le droit à la citoyenneté et le droit à la vie.

---

*Monsieur Pierre Fortin est professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal. Il a publié abondamment dans des revues scientifiques au Canada et à l'étranger, en matière de fluctuations économiques, de croissance et d'emploi. En 1997, il a été le lauréat du Prix Purvis, attribué à l'auteur du meilleur livre ou article récent dans le domaine de la politique économique au Canada. Il a été président de la «Canadian Economics Association» en 1995-1996 et conseiller auprès du ministre des Finances du Canada et du premier ministre du Québec. Il est membre de plusieurs conseils d'administration de compagnies et d'organismes communautaires.*

---

D'entrée de jeu, monsieur Fortin précise qu'il présente une perspective nord-américaine de la question du libre-échange et de l'emploi. Au cours des années 90, la situation économique du Canada a été caractérisée par un niveau d'emploi très mauvais et une montée des inégalités sociales. Toutefois, ces deux phénomènes ne résultent pas du libre-échange.

De 1989 à 1996, le Canada a été le seul pays de l'OCDE à connaître une baisse de son niveau de vie. Pourtant, avant 1990, le rendement du Canada sur le plan de l'emploi était exactement le même qu'aux États-Unis. En 1997, il en était inférieur de 7 %. L'ALENA et l'accord qui l'a précédé, soit l'Accord de libre-échange canado-américain (ALECA), n'ont cependant rien à voir avec cette évolution. Durant la même période, on a assisté à une augmentation de 200 % des exportations manufacturières canadiennes dans les secteurs autres que celui de l'automobile, déjà soumis depuis trente ans à un accord de libre-échange. Cela s'est également reflété dans les exportations totales qui ont connu dans les années 1990 un saut extraordinaire, passant de 26 % à 39 % du PIB. Par conséquent, loin de nuire à l'expansion de l'économie canadienne, l'ALENA a plutôt empêché que la récession majeure qui a eu cours au Canada pendant ces années ne se transforme en dépression. Il faut donc chercher ailleurs les causes de la détérioration de la situation de l'emploi au Canada. Elle serait plutôt le fruit d'une politique monétaire extrêmement restrictive de la part de la Banque du Canada, qui s'est donnée comme objectif un taux d'inflation beaucoup plus bas que celui des États-Unis.

En deuxième lieu, l'hypothèse voulant que la libéralisation et la mondialisation des échanges aient provoqué l'accroissement des inégalités sociales en Amérique du Nord ne peut pas non plus être retenue de façon sérieuse, étant donné que ces inégalités existent dans tous les secteurs de l'économie et non pas seulement dans les secteurs exposés à la concurrence mondiale. Par contre, l'hypothèse technologique apparaît beaucoup plus plausible pour comprendre la montée des inégalités. En effet, les nouvelles technologies exigent plus de connaissances et de compétences, ce qui nécessite un niveau d'éducation plus élevé. À preuve, la montée des inégalités a été beaucoup plus grande aux États-Unis qu'au Canada, où le taux de scolarisation a augmenté de façon importante, tandis qu'il diminuait aux États-Unis.

En conclusion, si les États-Unis ont de meilleurs résultats que le Canada au chapitre de l'emploi en mettant l'accent sur le soutien à l'emploi plutôt que sur la réduction du taux d'inflation, le Canada a mieux fait que les États-Unis sur le plan des inégalités salariales grâce à ses progrès en matière d'éducation et de formation.

---

**Monsieur Jorge Ramírez-Ocampo** exerce actuellement des activités d'administrateur au sein de l'entreprise colombienne CENMAR. Il est également président du conseil d'administration de la Banque Sudameris Columbia et président du Conseil du patronat Colombie-États-Unis. Il est aussi membre de nombreux conseils d'administration. De 1991 à 1997, il a été président de l'Association nationale d'exportateurs. En 1995 et 1996, il a exercé les fonctions de coordonnateur général du Forum des entrepreneurs des Amériques qui a eu lieu à Carthagène en mars 1996.

---

Pour monsieur Ramírez-Ocampo, la Conférence parlementaire des Amériques est une excellente occasion d'encourager l'intégration du continent et d'associer les parlementaires à cette entreprise, puisque ce sont eux qui, en définitive, devront appuyer ou décourager les efforts en vue de cette intégration.

Selon lui, il est injuste de considérer le processus d'intégration responsable de l'élimination d'emplois et de la réduction des salaires. Bien au contraire, l'intégration est la voie la plus rapide pour améliorer et multiplier les emplois. Aussi est-il d'accord avec la thèse de l'évolution créatrice énoncée par Schumpeter. Suivant cette thèse, le progrès serait initié par la concurrence, qui vient par la suite encourager le développement technologique, lequel fait perdre des emplois tout en rendant possible la création d'autres emplois. Il donne l'exemple des muletiers qui jouaient un rôle clé dans la vie économique de la Colombie du siècle dernier. Avec l'arrivée des avions et le développement des routes, les muletiers ont disparu. Si la Colombie était restée comme elle était, axée sur les muletiers, il n'y aurait pas eu de possibilités d'instruire les enfants et beaucoup de gens auraient encore un emploi épaisant et fort mal payé.

L'intégration économique, en offrant des marchés plus vastes grâce auxquels peuvent se développer de nouvelles technologies, contribue à créer des emplois, tout en favorisant une meilleure distribution des revenus. Mais cette intégration ne peut être couronnée de succès si elle n'est pas accompagnée d'une série de réformes structurelles fondamentales comme la réduction des droits de douane, la modification des normes du travail pouvant nuire à la création d'emplois et l'allégement des procédures administratives.

Il est vrai que l'Amérique latine a connu dans les années 80 une détérioration très marquée de la distribution des revenus en raison de politiques macro-économiques fonctionnant dans le cadre d'une économie fermée. Par contre, au cours des années 90, l'ouverture de l'économie a plutôt généré une meilleure distribution des richesses, les plus pauvres connaissant une augmentation de leur part de revenu de 10 %.

Les processus de mondialisation et d'intégration sont irréversibles. Toutefois, pour qu'ils soient efficaces et ne nuisent pas à la répartition des revenus, il faut consacrer plus d'efforts aux politiques sociales, notamment à la scolarisation. De même, il ne faut pas stopper le développement technologique, mais au contraire l'encourager en assouplissant les normes du travail. Enfin, il est indispensable que les politiques relatives à l'intégration cherchent à assurer une distribution équitable des bénéfices entre les travailleurs, les consommateurs et les entreprises. Pour ce faire, il faut assurer la participation de toutes les forces vives, y compris les syndicats, les entreprises, les Parlements et les gouvernements.

---

## ***SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS***

La grande majorité des participants à la discussion s'entendent sur le fait que le processus d'intégration est irréversible. Toutefois, la façon de procéder à cette intégration ne fait pas consensus. Ce n'est pas tant le processus d'intégration qui est remis en cause, mais plutôt le cadre néo-libéral dans lequel il s'effectue.

On observe présentement un accroissement de la misère en Amérique latine où 50 % de la population vit dans la pauvreté et 20 % dans l'indigence. Aux yeux de certains participants, il est faux de prétendre que l'intégration n'est pas responsable de cette situation, la Banque mondiale ayant reconnu que l'Amérique latine a été forcée d'ouvrir ses marchés alors qu'elle n'était pas prête à le faire.

La création d'une zone de libre-échange des Amériques exigera que l'on tienne compte de l'hétérogénéité qui existe entre le niveau de développement des pays participants. En effet, parmi les 35 pays de l'hémisphère, certains sont très développés, certains se débrouillent tant bien que mal, tandis que d'autres, comme Haïti, comptent parmi les plus pauvres de la planète. Il y a donc des pays pour qui l'intégration risque d'être très difficile. Afin que l'ouverture des marchés puisse aussi profiter aux moins nantis, elle doit se faire de façon à favoriser une redistribution équitable des richesses ou des bénéfices. Pour les pays latino-américains, la dette extérieure constitue un énorme fardeau à supporter. Il faut donc envisager des solutions pour aider ces pays, notamment par la création de fonds compensatoires.

En deuxième lieu, il est primordial que tous les acteurs sociaux, et particulièrement les représentants des travailleurs, soient présents et participent de façon pleine et entière aux pourparlers en vue de la création de cette zone de libre-échange. Ainsi, plusieurs participants déplorent le fait que les grandes associations patronales aient été accueillies dans les pourparlers entourant le libre-échange, alors que les autres acteurs sociaux ont été tenus à l'écart. Il y aurait donc lieu de renforcer la participation des syndicats et d'accroître leur légitimité. Plusieurs insistent sur la nécessité de se doter d'une charte sociale qui puisse consacrer les droits des travailleurs et des populations en général.

En troisième lieu, il faut aussi redéfinir le rôle de l'État pour qu'il assume adéquatement certaines fonctions qui s'avèrent indispensables, notamment en matière de politique sociale, de redistribution de la richesse et en matière d'éducation. Ceci constitue un enjeu déterminant pour l'avenir.

Enfin, les parlementaires ont également un rôle essentiel à jouer dans ce processus afin que les populations ne soient pas spoliées de leurs droits et que leurs préoccupations et revendications soient prises en considération.

